



## Mode d'emploi des accueils de loisirs d'Arthès et de Lescure : 2021-2022

### ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) : Élémentaire de Lescure

Afin de respecter les règles définies par le protocole sanitaire, un accueil échelonné est mis en place sur le temps scolaire.

**Les horaires de l'accueil de loisirs s'adapteront donc en conséquence :**

Avant l'école : de 7h30-8h50

Temps méridien : 11h30-13h50 (Garderie jusqu'à 12h15)

Après l'école : 16h30-18h30

### ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) :

Mercredi et vacances scolaires : 7h30-18h30

#### **Le mercredi :**

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire de Lescure.

#### Inscription :

- Par téléphone au 05 63 47 65 71 ou par mail : [courrier@sivom-arthes-lescure.fr](mailto:courrier@sivom-arthes-lescure.fr)
- En retournant le feuillet d'inscription à retrouver en ligne sur [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr)

#### **Vacances scolaires :**

Le programme et les modalités d'inscription seront mis en ligne environ 15 jours avant le début de chaque période de vacances sur le site [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr)  
Un mail de rappel vous sera envoyé.

Pour toute question concernant les vacances :

- Par téléphone au 05 63 55 27 62 ou par mail : [alae-alsh@sivom-arthes-lescure.fr](mailto:alae-alsh@sivom-arthes-lescure.fr)

### **Permanence administrative ALAE ALSH : facturation, paiement, accès au Portail Familles**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 8h à 12h au secrétariat (école élémentaire de Lescure) Tél : 05 63 47 65 71/ Courriel : [courrier@sivom-arthes-lescure.fr](mailto:courrier@sivom-arthes-lescure.fr)

Toutes les informations à retrouver sur le Site : [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr)